JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. MICHEL

La restauration des régions dévastées et la question des réparations (fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 65 (1924), p. 439-453
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1924__65__439_0>

© Société de statistique de Paris, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

II

LA

RESTAURATION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

ET LA

QUESTION DES RÉPARATIONS

[*Fin* (1).]

Usines d'électricité.—Sous ce titre sont comprises les trois catégories suivantes : usines génératrices d'énergie électrique; sous-stations de transformation et réseaux de distribution à haute ou basse tension. Dans un grand nombre de cas, les sociétés de distribution d'énergie électrique sont propriétaires tout à la fois de la centrale, des sous-stations et des réseaux alimentés par cette centrale. Le nombre de déclarations de sinistres s'est élevé à 174, y compris quelques petites installations locales. Pour les 160 grands établissements recensés en 1914 (38 usines productives d'énergie électrique et 122 secteurs de distribution), le total de la puissance génératrice installée (tant en usines à vapeur qu'en usines hydrauliques ou à gaz pauvre) était de 269.141 kilowatts; savoir : turbines à vapeur 250.130; machines à vapeur 17.708; moteurs à gaz pauvre 156; roues et turbines hydrauliques 1.147.

Non seulement on a reconstitué les usines de ce groupe, mais en raison de la loi du 11 avril 1920 autorisant les travaux d'établissement par l'Etat d'un réseau de transmission d'énergie électrique à haute tension dans les régions dévastées, le Comptoir central d'achats industriels pour ces régions (institué par la convention du 4 octobre 1917 et par application de la loi du 6 août 1917 comme mandataire de l'Etat, sous le contrôle de l'Office de reconstitution industrielle) a été chargé de diriger ce travail.

En vertu de ces décisions, une délégation fut donnée à la Commission technique des sociétés d'énergie électrique de procéder pour le compte du ministère des Travaux publics à l'exécution desdits travaux.

---

(1) Voir les numéros de juillet-août-septembre, octobre et novembre 1924.

Le groupement du syndicat professionnel des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, qui compte dans les Régions libérées en puissance de production les 9/10 des usines de ce genre, comprenait pour cette région (1), au 1er juin 1924 : 19 usines thermiques d'une puissance totale de 358.395 kw. et 5 usines hydrauliques (2) d'une puissance totale de 1.300 kw. soit au total 359.695 kw.; ce qui fait ressortir, d'une part, la progression très sensible de l'adaptation de l'électricité aux besoins modernes et, d'autre part, la concentration de sa production en établissements d'une grande puissance.

Industries textiles.—Le nombre de demandes de dommages de guerre pour les industries textiles et commerces similaires s'élève, d'après le tableau n° 23, à 4.428, soit 20,8 % du nombre total des demandes de tous les industriels. Dès 1920, les filatures de coton avaient retrouvé presque aux 2/3 leur activité d'avant-guerre, les filatures de lin, étoupe, chanvre et jute étaient un peu moins favorisées faute de matières premières. Certains tissages de toile marchaient à plein rendement mais d'autres, totalement sinistrés, n'étaient qu'au début de leur reconstitution. A Roubaix—Tourcoing, où, en général, les usines avaient été moins touchées, l'industrie textile, surtout dans le travail de la laine, renaissait rapidement et à cette époque l'on évaluait déjà la production aux 4/5 du chiffre d'avant-guerre. Pour le tissage, 67.000 ouvriers avaient repris le travail sur 100.000 qui, avant-guerre, étaient occupés par les 25.000 métiers mécaniques de cette région. Les installations sont à peu près celles d'avant-guerre, néanmoins on remarque que l'ensemble s'est plutôt amélioré grâce au groupement de dommages de guerre et au fusionnement de quelques maisons, qui ont permis de compléter et moderniser l'outillage.

Avant-guerre, l'outillage lainier des régions du Nord et du Nord-Est comportait approximativement 1.300 unités peigneuses dont 1.230 réparties dans 15 établissements de la région Roubaix—Tourcoing, occupant de 13.000 à 15.000 ouvriers; 2 millions de broches de filature de laine peignée dont 785.000 à 850.000, occupant 10.000 ouvriers dans la région Roubaix—Tourcoing (3); 912.000 dans la région Fourmies—Cambrésis; 104.000 dans la Somme et le Pas-de-Calais; 152.000 dans la Marne et 48.000 disséminées dans d'autres départements; 400.000 broches de filatures de laine cardée, dont 153.200 broches (36 effilocheuses) réparties en 13 établissements de la région Roubaix—Tourcoing; 50.000 métiers mécaniques et plusieurs milliers

(1) En outre, dans la zone des départements désannexés : 6 usines thermiques et 4 usines hydrauliques d'une puissance totale de 105.940 kw.

(2) Sur les 8 à 10 millions de chevaux-vapeur que peut fournir en France l'utilisation de l'énergie hydraulique (4 dans les Alpes; 1,5 dans les Vosges, Jura et Massif Central; 1,7 dans les Pyrénées; et 0,8 dans les autres régions), 16 à 20 % seulement, soit 1.600.000 chevaux-vapeur, étaient normalement équipés en 1921. Or, avant-guerre, on admettait que sur 60 millions de tonnes de charbon, 45 millions servaient aux machines et produisaient 12 millions de chevaux-vapeur, on peut donc estimer que les 12 millions de tonnes de charbon importées pourraient être facilement remplacées par une meilleure utilisation de l'énergie hydraulique.

(3) Un autre document donne 1.068.012 broches à filer réparties ein 53 établissements occupant 13.000 ouvriers pour le groupement Roubaix—Tourcoing (différence résultant de l'interprétation de la zone dite « Roubaix—Tourcoing »).

de métiers à bras. Actuellement la production a repris toute son extension et toute sa variété; elle a même reconquis son commerce d'exportation. Dans le *courant du 2e semestre 1923, on constatait en activité* : 1.300 unités peigneuses, 1.600.000 broches de filatures de laine peignée, 300.000 de filatures de laine cardée, 40.000 métiers mécaniques et quelques milliers de métiers à bras.

Sur les 15.000 métiers à tisser existant dans la région du Nord au moment de l'invasion, 15.000 furent détruits et il faut remarquer que cette destruction fut voulue et systématique puisque 40 usines de tissage sur 45 étaient situées en dehors de la zone de feu. En 1921, on comptait 1.100 métiers en activité, 4.500 en 1922 et 8.000 en 1923.

Dans la région rémoise, qui comprenait 31 filatures possédant 65.000 broches cardé, 170.000 broches peigné, 23 tissages renfermant environ 7.000 métiers; 2 grands peignages; 2 usines pour la fabrication des feutres; une filature de schappe et 10 établissements de teinture et d'apprêts, tout avait été détruit. Actuellement toutes les firmes importantes sont reconstituées et un certain nombre de petites manufactures ont fusionné.

Il en est de même dans la région de la rive droite de la Lys (département du Nord) où s'étend le domaine de l'industrie linière qui compte 80 % des broches utilisées par la filature française, centre unique pour la « filterie » qui fabrique 3/5 des fils produits en France et pour les tissages de Lille, d'Halluin, d'Armentières et du Cambrésis, qui groupent les 2/3 des métiers mécaniques qui battent en France.

Dans la Somme, la bonneterie du Santerre ainsi que les filatures de la région de Corbie—Villers-Bretonneux furent complètement détruites, mais tout ce groupe est aujourd'hui reconstitué. La broderie, le tricotage et la bonneterie mécaniques n'existaient guère avant 1914 qu'à Troyes et en Picardie, actuellement la production a doublé mais la fabrication s'est généralisée en France.

Autour de Saint-Quentin (Aisne) s'était également concentré un groupement de brodeurs dont les usines furent complètement anéanties. A l'armistice, ces industriels ont dû s'adresser à la Suisse pour la reconstitution de leur matériel, car la France ne construisait pas de métiers à broder. Dès 1923, ce groupe était aux 2/5 reconstitué, mais quelques fusions se sont opérées notamment celle des cinq maisons formant aujourd'hui la Cotonnière de Saint-Quentin, qui possédaient avant-guerre une dizaine d'usines : 18.000 broches de filature, 1.600 métiers mécaniques à tisser, 52 métiers à guipure ou tulle, 250 machines à broder, occupant environ 3.000 ouvriers; tout ce groupe s'est reconstitué, mais en se réunissant en une seule société.

L'industrie de la confection, qui tient une très grande place dans la région lilloise, est de nouveau en pleine production; au 1er juillet 1923, le pourcentage de reconstitution était de 78 % pour les établissements occupant plus de 10 ouvriers et de 70 % pour ceux occupant moins de 10 ouvriers; actuellement on constate même une tendance à augmentation de la production d'avant-guerre.

Les usines de teinture et d'apprêts comprenaient avant-guerre, dans la région Roubaix—Tourcoing, Croix—Wasquehal, Hem et Wattrelos 45 éta-

blissements, dont 33 établissements façonniers ayant une surface de chauffe de 3.955 m², représentant comme valeur 1914 en dommages de guerre plus de 23 millions (1). Toutes ces usines étaient complètement reconstituées dans les premiers mois de la présente année 1924. Les 12 teintureries de Lille avaient été également détruites, mais leur reconstitution s'est faite avec fusionnement.

Pour les tapisseries et tissus d'ameublement, la région de Tourcoing comprenait avant-guerre 28 usines avec 4.300 métiers à main ou mécaniques occupant près de 6.000 ouvriers; c'était également dans la ville de Tourcoing que se trouvaient localisées les usines les plus importantes de tapis; les autres étant isolées sur les territoires voisins de Roubaix, Lannoy et Halluin. Comme pour les autres groupes, la reconstitution s'est poursuivie sans arrêt et actuellement on peut considérer que l'industrie textile a dans l'ensemble repris son activité d'avant-guerre.

Dans le Cambrésis, les fabriques de tulles, rideaux et broderies englobaient plus de 600 fabriques réparties sur plus de 20 communes et occupant avant-guerre 16.000 ouvriers donnant une production annuelle de 2 millions de kilos de produits fabriqués représentant une valeur de 65 millions de francs. Dans cette même région, l'industrie linière, considérée comme la plus ancienne industrie du Cambrésis, a donné naissance à la batiste et aux linons, mais, par suite des exigences modernes, elle a dû allier la soie et le coton à ses fils de lin. Avant-guerre, on comptait 40 établissements occupant 15.000 ouvriers (dont plus de 3.000 travaillant à domicile) produisant un chiffre d'affaires de 15 millions. Au 1er août 1923, ces derniers groupes avaient une production égale à 90 % de celle d'avant-guerre.

Dans le département des Vosges, on comptait en 1914 : 41 établisements textiles occupant chacun plus de 10 personnes, avec un nombre total de 12.891 ouvriers; au 1er mars 1922, 34 établissements étaient en activité avec 7.788 ouvriers et au 1er mars 1923, 37 avec 9.300. Sur les 3 millions de broches en travail avant-guerre dans le département des Vosges, 180.000 avaient été détruites; au 1er avril 1922, sur ce dernier chiffre, 97.300 étaient reconstituées, soit 54 %, et au 1er mars 1923, 136.000, plus 8.000 en cours de montage, soit 80 %. Quant aux tissages, sur 68.000 métiers battant avant-guerre dans ledit département, 9.000 environ ont été endommagés; au 1er avril 1922, le pourcentage de reconstitution s'élevait à 57 % et à 80 % au 1er mars 1923 avec 7.100 métiers, chiffre auquel il y avait lieu d'ajouter environ 800 métiers en cours de montage. Actuellement, tout ce groupement industriel est entièrement reconstitué. Ces derniers chiffres sont en partie extraits des rapports de l'Office de reconstitution industrielle et présentent quelques différences avec les données du tableau n° 29, mais il y a lieu de tenir compte des divergences d'interprétation, notamment en ce qui concerne la broderie qui est une branche annexe très importante dans le département des Vosges, mais qui ne figure pas dans ledit tableau; en outre, du fait que le travail de broderie n'a pas lieu en usines, étant dirigé et cen-

(1) A eux seuls, le cuivre et le bronze réquisitionnés par les Allemands dans ces 33 établissements représentaient un poids total de 1.198.143 kilos.

tralisé par des entrepreneurs qui reçoivent des grands magasins les tissus et les modèles qu'ils distribuent en travail à façon dans les villages.

Dans le département de Meurthe-et-Moselle, 43.840 broches avaient été détruites et, dès le 1er janvier 1924, 37.500 étaient remises en activité. Sur les 1.456 métiers détruits, on constatait que 1.380 étaient reconstitués.

Grâce au perfectionnement de l'outillage, on obtient dès maintenant une production égale à celle d'avant-guerre et après achèvement de la reconstitution le rendement sera supérieur.

TABLEAU N° 29

Industries textiles (appartenant au groupement patronal du textile)

Départements	Nombre d'établissements en 1914	Usines détruites (1)	Usines pillées (2)	Usines détériorées (3)	Total	Nombre d'établissements en marche au 1er janvier 1924
—	—	—	—	—	—	—
Aisne	191	145	37	9	191	161
Ardennes	140	15	85	34	134	95
Marne	(4)	32	12	10	54	95
Meurthe-et-Moselle	14	3	1	10	14	11
Meuse	3	1	1	1	3	2
Nord	687	187	71	429	687	668
Oise	14	2	»	»	2	»
Pas-de-Calais	8	3	1	2	6	4
Somme	231	92	3	125	220	122
Vosges	43	8	14	31	43	38
	»	488	225	641	1.354	1.147

NOTA. — *a*) Ce tableau, établi d'après les données des syndicats du textile, ne comprend que les usines et manufactures importantes appartenant au groupement textile proprement dit et ne tient aucun compte des petits ateliers ou des industries annexes et accessoires du textile; ainsi, dans le Pas-de-Calais, où l'on relève 18 usines et ateliers totalement détruits, 35 partiellement et 6 pillés, soit au total 59 dont 47 actuellement reconstitués, le groupement du syndicat n'indique que 6 usines endommagées; la différence porte sur les fabriques qui sont plutôt, à proprement parler, des manufactures d'étoffes et vêtements, etc...;

b) Il faut également tenir compte d'un certain nombre de fusions, ce qui ne donnera pas comme reconstitution des chiffres égaux à ceux de la destruction.

Sucreries. — Sur les 353 sucreries qui existaient en France en 1902, 140 avaient fusionné avant 1914; 213 sucreries seulement étaient en activité lors de la déclaration de guerre. Sur ce nombre, 162 à 170 (5) sises en régions dévastées ont été plus ou moins sinistrées (dont 130 détruites dans les 8 départements du Nord) représentant 60 à 67 % de la capacité totale de la production française. Non seulement les usines situées dans la zone de combat ont été complètement anéanties, mais toutes celles qui se trouvaient à l'intérieur des régions envahies ont été systématiquement détruites; en outre 12 raffineries de sucres (7 raffineries indépendantes et 5 rattachées à des sucreries). En 1920, sur les 213 usines d'avant-guerre, 72 avaient repris leur fonctionnement, 90 en 1922 et 95 au commencement de 1923.

(1) Bâtiments et matériel inutilisables.
(2) Bâtiments utilisables, matériel détruit.
(3) Bâtiments et matériel utilisables, en partie, ou après réparation.
(4) Pas de précisions.
(5) 162 d'après documents du groupe sucrier et 169 d'après le tableau n° 23; probablement en y comprenant les 7 raffineries indépendantes.

En France, avant-guerre, la superficie cultivée en betteraves était de 220.000 hectares; en 1918, elle était tombée au-dessous de 60.000 et en 1923 elle s'élevait de nouveau à 150.000 hectares dont 55.760 pour la région dévastée, c'est-à-dire en augmentation de 66 % sur la superficie de 1919. La production française, qui était de 706.800 tonnes de sucre en 1914, était descendue à 110.000 en 1918 et s'était relevée à 450.000 tonnes en 1922; l'œuvre de reconstitution se poursuit et il faut espérer qu'à bref délai l'entente entre la culture et le groupe sucrier se réalisera pour permettre au pays de réduire les frais d'importation des matières premières qui, en raison du change actuel, constituent une lourde charge pour le consommateur français.

Par suite de fusions, le nombre de sucreries a diminué et nous avons constaté dans le Cambrésis que les cinq sucreries reconstituées avaient la même puissance de production que les 13 établissements existant avant-guerre. Ces 5 sucreries, qui comprennent la plus importante de France, utilisent la force de 8.200 chevaux-vapeur, un personnel de 6.000 ouvriers en période de fabrication et traitent 550.000 tonnes de betteraves. On évalue la production à 65.000 tonnes de sucre, 20.000 tonnes de mélasses, 350.000 tonnes de pulpe et défécation, représentant une valeur de 24 millions de francs.

Dans le département de la Somme, sur les 34 sucreries existantes en 1914, 30 furent anéanties et une seule, bien que fortement détériorée, était réparable; 19 râperies sur 27 furent également détruites. La reconstitution a commencé en 1920 par l'usine réparable, puis une nouvelle en 1921, la centrale d'Eppeville fut mise en route en 1922, etc...; à l'heure actuelle, la reconstitution de ce groupe industriel est en voie d'achèvement, mais il y a lieu de noter la disparition des petites sucreries et leur fusion pour la construction de grosses centrales.

L'ensemble des sucreries sinistrées représentait une capacité de travail journalier de 62.000 tonnes de betteraves correspondant à 67 % de la puissance totale du matériel des sucreries françaises. Les 140 sucreries détruites (à 90 %) se répartissaient comme suit :

32	usines	travaillant	moins	de	300	tonnes
60	—	de	300	à	400	—
21	—	de	400	à	600	—
16	—	de	600	à	800	—
3	—	de	1.000	à	1.500	—
2	—	plus	de		1.500	—

Dans une étude publiée par la revue *Le Nord et l'Est reconstitués*, M. Ladrat-Drye évaluait la valeur du matériel spécialisé d'une sucrerie à 2.400 francs (valeur 1914) pour chaque tonne de betteraves travaillée en vingt-quatre heures, chiffre auquel il faut ajouter la valeur bâtiments annexes, voies ferrées, etc..., ce qui constituerait pour lesdites 140 sucreries une valeur prix de revient 1914 d'environ 291 millions.

Distilleries. — La production d'alcool (distilleries de betteraves, mélasses et quelques distilleries de grains) dans les régions dévastées pouvait s'évaluer avant-guerre à 1.500.000 hectolitres, soit 50 % de la production totale fournie par les 330 distilleries disséminées sur le territoire français.

Le nombre de distilleries sinistrées est de 146, dont 108 situées dans les trois départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne. La reconstitution de ce groupe est à peu près terminée.

Brasseries, malteries. — C'est principalement dans la région dévastée que se trouvait localisée la fabrication de la bière, puisque les brasseries sinistrées représentaient 12 millions d'hectolitres sur les 20 millions de production de l'ensemble du pays.

Avant-guerre, les brasseries étaient extrêmement nombreuses et dans le seul département du Nord on comptait 1.400 brasseries fabriquant de 7 à 8 millions d'hectolitres, ce qui occasionnait une concurrence très active, mais la reconstitution a permis la création de vastes associations et l'établissement de brasseries modernes et puissantes capables de produire une bière excellente à des prix de revient avantageux; ainsi, dans le Cambrésis, on a constaté que le nombre de brasseries a diminué de moitié et que la puissance de production s'est au contraire accrue. Dans le département du Pas-de-Calais, on constate la disparition de 63 brasseries, un seul groupement de 3 brasseries coopératives a réuni 40 brasseries sinistrées, etc...

Aux nombreuses malteries qui, pour la plupart, étaient annexées aux brasseries existantes avant-guerre, se sont substituées des malteries très importantes susceptibles d'alimenter les brasseries de toute une région.

Le nombre de demandes de dommages de guerre pour ce groupe s'élève à 1.784 pour une somme totale de 290 millions (valeur 1914), 45 % pour les bâtiments, 45 % pour le matériel et 10 % pour les marchandises. Dans ce nombre se trouvent comprises les 44 malteries indépendantes de brasseries.

La reconstitution de ce groupe est actuellement en voie d'achèvement et, comme nous l'indiquons ci-dessus, avec modernisation et augmentation de l'outillage.

Minoteries. — Sur les 623 moulins que comptaient les 10 départements envahis, 504 ont été sinistrés (523 demandes), dont 73 minoteries occupant 735 ouvriers dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La production journalière approximative du groupe des régions dévastées était d'environ 37.000 quintaux, tant pour les minoteries modernes que pour les petits moulins à eau et à vapeur et les moulins à vent.

La reconstitution s'est faite pour ces trois catégories, mais en concentrant l'effort sur les puissantes minoteries; quant aux moulins à vent, ils paraissent devoir disparaître.

Huileries. — Au temps de la culture de l'œillette et du colza, la fabrication des huiles végétales s'était développée dans cette région, mais, en 1914, ces établissements ne traitaient plus que les grains exotiques et ne produisaient plus d'huiles comestibles, mais des huiles pour la savonnerie, la peinture, les vernis, etc... Néanmoins, on évaluait que les régions dévastées comprenaient le tiers des huileries françaises. 127 furent sinistrées dont l'une des plus importantes, sinon la plus importante, est la Société des huileries de Roubaix et d'Odessa pouvant actuellement produire plus de 60.000 tonnes, qui comprend non seulement une huilerie produisant des huiles comes-

tibles et des huiles industrielles, et traitant les graines de lin et les graines exotiques et leurs dérivés industriels, mais aussi une fabrique de savon et une fabrique de margarine; dans le secteur de Valenciennes on relevait 7 usines sinistrées occupant 350 ouvriers et produisant 16.000 tonnes, etc...

Autres industries agricoles et alimentaires. — Toutes les industries agricoles et alimentaires : biscuiteries, féculeries, fabriques de chicorée, etc..., ont retrouvé leur activité normale d'avant-guerre.

La fabrication de la chicorée, qui est une fabrication caractéristique du Cambrésis, comptait autour de Cambrai 15 grands établissements occupant 1.000 ouvriers avec une puissance de 600 C. V. produisant 30.000 tonnes de chicorée torréfiée. Pour l'ensemble du groupe de la fabrication de la chicorée, on comptait 140 usines sinistrées, dont 127 dans le Nord et Pas-de-Calais.

Sous le présent titre, se trouvent également classées les confiseries, fabriques de chocolat, fabriques de conserves alimentaires, fabriques de vins de Champagne, cidreries, vinaigreries, etc..., dont le nombre dépasse 400. En outre, sous cette dénomination générale, on a également groupé tous les dommages commerciaux afférents à ces industries et l'on relève 1.294 demandes d'indemnités, au titre des dommages de guerre, pour une somme totale de 177 millions (valeur 1914), dont 35 % pour les bâtiments, 30 % pour le matériel et l'outillage et 35 % pour les marchandises.

Industries du bois. — Non compris les artisans, on estime qu'il existait dans les régions envahies 300 scieries, 400 charpenteries et menuiseries, 200 carrosseries et 1.100 autres établissements (fabriques de meubles, de caisses, de brosses, de jalousies, de sabots, etc...) qui furent plus ou moins sinistrés; au total 3.268 demandes de dommages de guerre, comportant un chiffre de plus de 100 millions (valeur 1914) bâtiments et outillage, furent déposées pour ce groupement industriel.

Pour l'ensemble de ce groupe, l'enquête du 1er juillet 1923 dans le département du Nord, faisait ressortir un pourcentage de reconstitution de 92 % pour les établissements occupant plus de 10 ouvriers et 97 % pour ceux occupant moins de 10 ouvriers. Dans le département des Vosges, on comptait avant-guerre 19 établissements industriels employant plus de 10 personnes chacun et occupant dans l'ensemble 1.085 ouvriers; au 1er mars 1923 ces 19 établissements étaient reconstitués avec un personnel de 1.500 ouvriers. Dans le département du Pas-de-Calais, les 332 firmes travaillant le bois indiquées comme ayant eu leurs installations partiellement ou totalement détruites sont aujourd'hui entièrement reconstituées, etc...

La reconstitution a été très rapide puisqu'elle était à la base même de la reconstitution de la propriété bâtie des régions dévastées et l'amplitude des dégâts a amené ces industriels, pour leur permettre de faire face aux travaux à exécuter, à augmenter et moderniser leur outillage dont l'importance actuelle dépasse de beaucoup celle d'avant-guerre.

Industries du caoutchouc. — Les industries du caoutchouc étaient peu nombreuses dans les régions dévastées, 40 demandes de dommages ont été

déposées pour une somme totale de 14 millions (valeur 1914) dont 15 % seulement pour les bâtiments et 38 % pour le matériel. Comme usines proprement dites, le nombre relevé dans les enquêtes du ministère des Régions libérées est seulement de 23.

Industries chimiques. — Ce groupe industriel évaluait ses dommages à plus de 165 millions (valeur 1914), dont 20 % pour les immeubles, 44 % pour l'outillage et 36 % pour les marchandises détruites ou réquisitionnées; il comprenait avant-guerre, dans l'ensemble des 10 départements sinistrés, environ 17 % des établissements chimiques existant en France. Sur le nombre d'établissements sinistrés, 12 étaient affectés à la grande industrie chimique et 48 à la fabrication des engrais; ces deux groupes furent complètement anéantis, en outre 11 usines à colles et gélatines, 4 à gaz comprimé, 4 de distillation de goudron, 8 fabriques de couleurs minérales, 4 fabriques d'explosifs, 70 fabriques de bougies, savons et corps gras, 4 raffineries de pétrole, 25 fabriques de couleurs et vernis, 25 usines de distillerie de bois et 51 établissements de petite industrie chimique, c'est-à-dire d'usines travaillant des produits chimiques déjà préparés, par exemple : les fabriques de produits pharmaceutiques et hygiéniques, de produits photographiques, etc..., furent également pillés et sinistrés. Dans le département du Nord, où un relevé très précis a été établi au 1er juillet 1923, on évaluait le pourcentage de reconstitution à 90 % pour les établissements occupant plus de 10 ouvriers et 71 % pour ceux occupant moins de 10 ouvriers. La grande usine de produits chimiques de Saint-Gobain, qui occupait de 12.000 à 15.000 ouvriers et qui produisait 100.000 tonnes d'acide sulfurique, 35.000 d'acide chlorhydrique, 30.000 de sulfate de soude, 16.000 de produits du chlore, 15.000 de produits de la soude, 70.000 d'engrais minéraux, avait été détruite à 98 %, soit une valeur 1914 de 22 à 23 millions. Dès 1918, la reconstitution a été commencée et en 1920 cette usine occupait déjà 1.100 ouvriers; en juillet 1922 tous ses ateliers étaient de nouveau en activité.

Actuellement, dans l'ensemble des régions dévastées, on constate que, à part quelques établissements dont la réorganisation est en cours, la reconstitution des industries chimiques est terminée et qu'il a été tenu compte dans cette réfection des derniers perfectionnements connus. Néanmoins, M. Descamps, président de la Chambre de commerce de Lille, en donnant le compte rendu d'une récente mission en Allemagne (1924), a constaté que toutes les industries allemandes étaient elles-mêmes en progrès, notamment les industries chimiques qui se sont beaucoup développées depuis la guerre et il en concluait que nos industriels devaient continuer l'effort actuel pour pouvoir tenir tête à la concurrence allemande qui, d'ici peu, reprendra sur tous les marchés du monde.

Industries des cuirs et chaussures.—Par rapport à l'ensemble du pays, les 10 départements envahis représentaient 14,3 % de la production et 17,1 % du nombre d'ouvriers; le nombre des tanneries et corroieries, etc., sinistrées, était de 160 environ (dont 122 tanneries sises dans la région du Nord), plus 100 fabriques de chaussures et 16 bourrelleries. Le nombre total de demandes de sinistrés du groupe cuirs et chaussures s'est élevé à 351.

Le groupement des tanneurs, en collaboration avec les industriels, a mené rapidement l'œuvre de reconstitution et, dès 1923, 9/10 des usines étaient reconstituées; l'on estime que l'ensemble des tanneries sinistrées, qui actuellement ont repris le travail, emploie annuellement plus de 1.200.000 peaux de bœufs et de vaches. Avant-guerre, on évaluait 1.248.000 cuirs, dont 1.092.000 tannés au végétal et 156.000 tannés au chrome; 1.680.000 cuirs étaient corroyés.

Usines à gaz.— Sur les 200 usines à gaz des régions dévastées, 40 furent totalement détruites et 109 autres fortement endommagées représentant un dommage de 60 millions (valeur 1914).

Les premiers dommages causés aux usines à gaz par des faits de combats pendant les premiers mois de l'occupation allemande avaient été en partie réparés sans délai dans l'intérêt de l'armée d'occupation, mais, au départ des troupes et dans la dernière période de la guerre, des faits de pillages vinrent s'ajouter aux nouveaux dégâts occasionnés par les faits de guerre. Quelques petites usines ont été abandonnées par suite de l'électrification, mais dès 1919 on comptait 48 usines remises en marche, 29 en cours de reconstitution et 14 à l'étude; actuellement, toutes ces installations sont reconstituées.

Matériaux de construction.— Dans la région dévastée on comptait 116 usines sinistrées produisant de la chaux et du ciment, 11 fabriques de plâtre, 496 briqueteries et tuileries, 32 fabriques de poteries, 20 fabriques de faïenceries et de porcelaines, 12 fabriques de grès, 12 fabriques d'agglomérés de construction, etc...

Le nombre total de demandes de dommages pour ce groupe s'est élevé à 967, représentant une valeur 1914 de plus de 130 millions de francs (40 % pour les bâtiments, 36 % pour le matériel et l'outillage et 24 % pour les marchandises).

Avant-guerre, il n'existait que 3 grandes usines de ciment Portland artificiel, occupant 685 ouvriers, qui recommencèrent à fonctionner dès 1921, mais les besoins de la reconstitution et l'emploi de plus en plus grand de ces matériaux pour la construction des routes ont fait surgir une douzaine de nouvelles usines, sans compter celles d'Alsace-Lorraine. La capacité de production de l'ensemble des usines de ciment françaises atteindra sous peu 3.500.000 tonnes, contre 1.500.000, total de la production d'avant-guerre.

Sur les 17 établissements importants d'entreprise et matériaux de construction du département des Vosges, occupant 2.325 ouvriers avant-guerre, on constatait au 1er mars 1923 que 16 étaient remis en activité avec un personnel de 3.000 ouvriers. Il en est de même des 4 faïenceries du département de Meurthe-et-Moselle dont la reconstitution est en voie d'achèvement, etc...

Dans toute cette catégorie, le travail serait actuellement à rendement illimité s'il n'avait pas été gêné, surtout au début de la reconstitution, par les difficultés de main-d'œuvre et de logement. Des briqueteries ont surgi en de nombreux points, les unes produisant la brique de moules, les autres cuisant au four, mais toutes travaillant au maximum et apportant leur concours à la reconstitution des villages détruits. Il en est de même pour toutes les autres usines et fabriques de ce groupe et, dès 1923, on évaluait que le

pourcentage de reconstitution dépassait 90 % pour les usines sinistrées et recensées, mais, en réalité, l'importance de cet ensemble était supérieur à celui d'avant-guerre par suite de la création d'un grand nombre de nouvelles usines et fabriques en dehors de celles existant avant-guerre.

Industries du papier.—D'après la première enquête du ministère des Régions libérées, le nombre d'établissements de ce groupe existant dans ces régions pouvait être d'une centaine (40 produisant le papier et 60 apprêtant le papier). Ces établissements occupaient 25.000 ouvriers ou ouvrières. Avec ses 5 usines de papier carton occupant 2.286 ouvriers et quelques petits ateliers de moindre importance, on comptait que les 38 sociétés du département des Vosges employaient 15 % du personnel français de fabrication de pâte à papier et 10 % du papier; le département du Nord 55 %, le département de la Marne 16 %, etc... Ces papeteries et cartonneries ont été toutes plus ou moins endommagées du fait de guerre et ont également subi des dommages matériels par l'enlèvement du cuivre, du laiton, du bronze et du plomb de l'outillage (65 machines à fabriquer le papier et carton avec moteurs électriques ont été enlevées par les Allemands). La reconstitution de ce groupe industriel s'est faite, comme pour les autres industries, avec quelques transformations et en modernisant l'outillage.

Industries du verre.—16 verreries à bouteilles, 42 glaceries cristalleries, 12 fabriques de verres à vitres, etc., furent sinistrées. Dans les 10 départements envahis, le pourcentage de la production de ces groupes par rapport à la France entière était de :

Pour les glaces	89 %
Pour la cristallerie	68 %
Pour les bouteilles	37 %
Pour la gobeleterie	39 %
Pour les verres à vitres	90 %

Sauf l'usine de Montluçon, sise en territoire non envahi, toutes les glaceries ont été complètement détruites. Les usines de Jeumont et de Recquignies ont fusionné avec l'usine de Boissois et elles produisent 660.000 m² de glaces polies et 1.200.000 m² de verres spéciaux. A la nouvelle usine de Saint-Gobain, construite à Thourotte en remplacement de celle de Chauny, la production atteindra 540.000 m² de glaces polies, enfin les usines d'Assevent et d'Aniche ont été reconstruites sur place et cette dernière produira 300.000 m² de glaces polies par an.

Les 12 usines de verres à vitre sises dans les régions dévastées produisaient 90 % de la production française totale, dont 60 à 65 % pour la consommation du pays et le surplus pour l'exportation. Fin 1923, la fabrication n'était pas complètement reprise et 9 fours seulement fonctionnaient dont un immobilisé pour son adaptation à l'étirage mécanique en feuilles.

La fabrication des bouteilles était principalement localisée dans quelques établissements situés près de Valenciennes, Douai, Cambrai et Maubeuge et la reconstitution s'est opérée par la fusion d'un certain nombre de verreries. A elle seule, la nouvelle Société anonyme des verreries à bouteilles du Nord a remis en route 7 fours à bassins pouvant produire 30 millions de bouteilles.

Les usines de cristallerie-gobeleterie sont également reconstituées, mais la reprise du travail fut très pénible, car un nombre important de professionnels manquaient à l'appel et durent être remplacés par des ouvriers inexpérimentés; néanmoins, dans l'ensemble, l'activité tend à se rapprocher très sensiblement de la production d'avant-guerre.

Entreprises de travaux publics et de bâtiments.—Pour 1.582 ateliers d'artisans et établissements d'entreprises de travaux publics et de bâtiments il a été réclamé des dommages s'élevant à plus de 137 millions (valeur 1914), dont 28 % pour les bâtiments, 45 % pour l'outillage et le matériel et 27 % pour les marchandises. Il est à peine besoin de souligner que la reconstitution actuelle de ce groupe industriel dépasse de beaucoup ce qui existait avant-guerre et que les coefficients de reconstruction adoptés pour l'estimation de la valeur de remplacement lui ont permis, tout en donnant de gros salaires à son personnel et en augmentant et modernisant son outillage, de réaliser d'importants bénéfices; son activité n'a eu pour frein que le manque de main-d'œuvre. Il y a lieu d'espérer que la diminution progressive des besoins des régions libérées amènera peu à peu une diminution des majorations exagérées pratiquées sur les prix d'avant-guerre (1), et permettra de résoudre à bref délai la crise du logement en ramenant le prix de revient de la construction en rapport avec un revenu locatif pratiquement réalisable.

Imprimeries.—La proportion en production et comme nombre d'ouvriers des régions dévastées était d'environ 15 % de l'ensemble du pays (86.700 sur les 363.000 ouvriers employés dans les imprimeries françaises) et nous trouvons dans les documents allemands le nombre de 531 imprimeries, dont 174 complètement détruites. 420 demandes de dommages de guerre ont été déposées par ce groupe industriel. Tous ces établissements ont été reconstitués.

Industries diverses.—Sous ce titre, le service de la reconstitution industrielle a groupé 920 demandes représentant un chiffre total d'environ 90 millions (valeur 1914) (34 % bâtiments, 42 % matériel et outillage, 24 % marchandises).

D'après la dernière enquête du 1er juillet 1923, on évaluait le pourcentage de reconstitution de ce groupement à 88 % pour les établissements occupant plus de 10 ouvriers et 84 % pour ceux occupant moins de 10 ouvriers. Comparativement, et en tenant compte de la progression des autres groupes, on peut considérer que l'année 1924 sera la période d'achèvement complet de la reconstitution industrielle des régions dévastées.

***

En résumé, l'effort tenace poursuivi par les industriels a été, dans l'ensemble, couronné de succès et bien rares sont les industries appelées à péricliter.

---

(1) En Meurthe-et-Moselle le coefficient moyen officiel depuis fin 1922 ne dépasse plus 3,60 pour les bâtiments urbains et 3,75 pour les bâtiments ruraux et encore sur ces chiffres quelques entrepreneurs consentent déjà des rabais.

Le rôle des secteurs de l'Office de reconstitution industrielle a été d'organiser tout d'abord le programme du travail, de grouper les individus, de galvaniser les énergies, de convaincre les hésitants, de leur faire sentir l'avantage de la cohésion et de l'effort communs qui, seuls, permettent la création d'organisations rationnelles. Ensuite est arrivée la période d'exécution, pendant laquelle ils ont dû assurer la répartition de la main-d'œuvre difficilement recrutée et des moyens de transports encore précaires. En même temps, ils se substituaient aux sinistrés pour organiser la passation des commandes et l'arrivée à destination des matériaux et du matériel dont ils assuraient ensuite la répartition le plus équitablement possible. Puis ce fut l'organisation du contrôle et la préparation des évaluations pour les commissions cantonales.

La loi de finances du 28 décembre 1923 ayant décidé la liquidation de l'Office de reconstitution industrielle, ses comptes ont été clos le 1er avril 1924 et le service restant a été rattaché au ministère des Finances sous le nom de « Service d'apurement des comptes de O. R. I. ».

Au point de vue documentation, il est regrettable que ce service ait clos ses travaux sans en tirer une étude détaillée pouvant servir de base aux travaux d'évaluation et de statistique, car il y avait là tout une série de bases, de clefs, de termes de comparaison, etc., qui auraient été de la plus grande utilité, non seulement pour les experts mais pour tous les services d'Etat (ministère du Travail, du Commerce, des Finances, etc.). Pour une économie de quelques centaines de mille francs, on perdra dans toutes les enquêtes futures des sommes dix fois plus importantes. S'il existait un service central de statistique ayant une autorité personnelle sur tous les bureaux s'occupant de ces travaux dans les diverses administrations et s'appuyant sur la présidence du Conseil, il est évident que ces documents auraient été recueillis et que les directives uniques données permettraient d'éviter le gaspillage d'efforts et de travaux futurs, mais, malheureusement, un grand nombre de fonctionnaires considèrent les travaux statistiques comme des travaux supplémentaires et inutiles, n'appréciant souvent les documents qu'ils sont chargés d'établir qu'en vue de leur utilité immédiate.

***

L'œuvre de reconstitution sera achevée dans trois ans et les impôts fournis par les régions libérées viendront alors atténuer le poids des sacrifices imposés au pays par la réparation intégrale des dommages de guerre. En 1913 on évaluait que la part des 10 départements envahis représentait 17,3 % du montant total des impôts perçus en France et, pour l'année 1922, cette proportion s'élevait déjà à 14,3 %, il n'est donc pas douteux qu'après achèvement de la reconstruction des régions dévastées, il y ait même une progression sensible sur le pourcentage d'avant-guerre.

Le montant total des impôts recouvrés dans l'ensemble du territoire français (part de l'Etat) en 1913, 1922 et 1923 se décompose comme suit :

TABLEAU N° 30

	1913	1922	1923
	(en milliers de francs)		
Contributions directes	633.605	3.130.065	4.143.253
— indirectes	888.600	2.606.545	2.885.446
Impôt sur le chiffre d'affaires	»	2.280.266	3.015.801
Enregistrement	834.329	2.960.455	3.390.752
Timbre	241.365	615.499	696.948
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	138.062	1.017.863	1.165.938
Impôt sur les opérations de bourse	9.840	26.095	52.580
Taxe de luxe	»	20.438	14.953
Total	2.745.801	12.657.226	15.365.671
Douanes	777.956	1.610.952	1.609.366
Total général	3.523.757	14.268.178	16.975.037

Le détail ci-après fait ressortir la progression des recettes fiscales des 10 départements envahis depuis la fin de la guerre.

TABLEAU N° 31

Part de l'Etat (en milliers de francs)

Années	Contributions directes	Enregistrement et timbre	Contributions indirectes	Totaux	Douanes (à titre d'indication)
1919	120.409	338.471	161.825	620.705	236.498
1920	298.913	585.756	374.571	1.259.240	485.667
1921	560.590	553.130	535.944	1.649.664	428.742
1922	583.566	672.606	662.442	1.918.614	500.454
1923 (dix premiers mois)	798.765	692.724	638.163	2.129.652	469.872

Si l'on compare les rôles et titres à recouvrer émis dans ces départements, on constate qu'en 1913 ils s'élevaient à 725 millions, 1.091 en 1920, 2.275 en 1921, 2.271 en 1922 et 2.896 millions en 1923.

Nous complétons ces données par un tableau comparatif des bases de l'impôt sur le revenu dont les proportions sont également des indices de la reprise de la vie normale dans lesdites régions.

TABLEAU N° 32

Impôt général sur le revenu (revenu global des assujettis) (en milliers de francs)

Situation au 31 décembre 1923 (1)

	1916 (Revenus de 1915)	1917 (Revenus de 1916)	1918 (Revenus de 1917)	1919 (Revenus de 1918)	1920 (Revenus de 1919)	1921 (Revenus de 1920)	1922 (Revenus de 1921)	1923 (Revenus de 1922)
Aisne	3.659	7.093	22	46	51.858	92.038	210.199	349 272
Ardennes	»	»	»	13	51 970	59 306	121.259	144 970
Marne	65 341	93 039	93 010	94 735	158 509	239.694	243.865	285 457
Meurthe et-Moselle	51.228	69.781	86.105	92 243	134 883	254.003	307 213	341.939
Meuse	16.485	28 825	30 664	34 065	45 303	65.780	89 758	102.302
Nord	17.344	27.867	29.697	34.834	633.180	708.558	1 021 394	667.689
Oise	50 899	77 337	78.771	94 136	121 262	193.909	221.626	228 857
Pas-de-Calais	80 414	101 526	124 402	123 938	162 772	265.580	319.406	373.054
Somme	72.118	96 614	89 758	76.832	118 800	195 587	223.465	277.329
Vosges	36.308	55 539	67.870	82 386	86 087	130.024	126.957	158.444
TOTAUX	393 796	557 621	600 299	634 228	1 564.624	2.204 489	2.885 142	2 929.513
France entière	5.700.449	8 048 073	9.908.017	11 115 684	14.027 348	21 299 031	22 147 077	22 088.278
Proportion . %	6,9	6,9	6,0	5,7	11,1	10,3	13,0	13,2

(1) Il y a lieu de tenir compte que l'administration des contributions directes peut émettre des rôles pendant une période de cinq années et par conséquent les chiffres des quatre dernières années sont provisoires et susceptibles d'être modifiés par l'émission de rôles supplémentaires.

Ces quelques chiffres viennent confirmer l'avancement de l'œuvre de reconstitution et nous permettent de voir que, malgré les dépenses énormes résultant de cette guerre, nous pouvons avoir confiance en l'avenir et espérer à bref délai que, dès qu'un accord sera intervenu entre les Alliés et l'Allemagne, il sera possible de procéder à notre liquidation financière et de faire face à tous nos engagements. Comme l'a dit en 1924 M. le Rapporteur du budget au Sénat : « La France pourra entreprendre d'ici quelques années une politique de consolidation et d'assainissement qui seule lui rendra une situation financière digne de ses grandes époques historiques, digne du sang versé à flots pour la victoire, digne enfin de son actuel effort dans tous les ordres de sa production nationale. »

Le 1er juin 1924

E. Michel.